Il est rare que le nouveau-né prenne une assez grande quantité de lait pour dégorger les seins de la nourrice; aussi est-il prudent que celle-ci garde pendant quelques jours son enfant auprès d'elle, afin de ne pas être fatiguée par la distension excessive des seins. Il faut alors lui recommander de donner toujours le premier lait à son nourrisson. Si elle s'est séparée de son enfant, elle devra chercher à diminuer la sécrétion laiteuse par un régime alimentaire très-modéré, l'usage d'une boisson délayante; et si, malgré ces précautions, les seins devenaient douloureux, il faudrait extraire son lait à l'aide d'une pompe-ventouse.

Les ménagements dont la mère a besoin ne sont plus nécessaires à une nourrice, femme robuste, habituée à la fatigue, et il faut qu'elle donne à teter la nuit. Du reste, les préceptes relatifs à la régularisation des repas sont applicables ici comme dans l'allaitement maternel.

Quelques nourrices ont l'habitude de faire coucher l'enfant dans leur lit. Il faut s'y opposer d'une manière absolue, car il peut en résulter des accidents terribles. Plusieurs fois ces malheureuses femmes n'ont trouvé en se réveillant qu'un cadavre : elles avaient étouffé leur enfant pendant leur sommeil. Le meilleur moyen de s'assurer que l'enfant sera remis dans son berceau après avoir teté, c'est de donner à la nourrice un lit tellement étroit, qu'il lui soit à peu près impossible de dormir avec son nourrisson à côté d'elle.

§ III. — Du régime des nourrices.

Le régime des nourrices doit être modéré, mais substantiel. Il ne faut pas pourtant exagérer cette dernière qualité, et, dans le but d'augmenter la quantité de leur lait, leur donner une nourriture trop succulente et trop riche en principes azotés. Sans doute il faut qu'elles mangent une certaine quantité de viande, mais il y aurait inconvénient à les en nourrir exclusivement. Habituées dès leur enfance à prendre beaucoup de légumes, elles ne supporteraient pas longtemps et sans inconvénient une nourriture seulement animale.

Habituées à vivre à la campagne, les nourrices souffrent assez souvent d'être enfermées dans nos appartements. Familiarisées avec une vie active, l'oisiveté vient encore aggraver leur état. Il faut donc, dès les premiers jours, chercher à les occuper à quelques petits soins de ménage, et même, alors que l'enfant ne peut pas sortir, leur faire faire quelques promenades à pied.

Pendant la durée de l'allaitement, la nourrice peut perdre son lait ou être affectée d'une maladie aiguë, d'un accident qui diminue ou altère la sécrétion. La plupart des familles sont très-péniblement affectées de l'idée de changer de nourrice. Il importe alors de les rassurer en leur affirmant que ce changement n'a pas les graves inconvénients qui lui sont généralement attribués. Pourvu que le lait donné à l'enfant soit de bonne qualité, assez abondant et d'un âge convenable, celui-ci n'aura nullement à en souffrir. Tout consiste donc à choisir un lait aussi bon, si ce n'est meilleur, que celui que l'on quitte. A ces conditions, le changement est si indifférent, que lorsqu'une nourrice a un caractère par

trop désagréable, qu'elle est, suivant l'expression consacrée, trop difficile à vivre, ou bien qu'elle ne donne pas à l'enfant les soins convenables, je n'hésite pas, quelles que soient d'ailleurs les qualités de son lait, à conseiller un changement.

La seule précaution à prendre, c'est, une fois la résolution arrêtée, de n'en prévenir la nourrice qu'au moment même où l'on est en mesure de la remplacer.

La seule difficulté, c'est de décider l'enfant à prendre le sein d'une autre nourrice. Quand déjà il a atteint six à huit mois, il témoigne souvent une grande répugnance. Il faut alors le laisser un peu de temps sans teter, et profiter de la nuit ou se placer dans un lieu obscur pour lui présenter le sein la première fois.

ARTICLE VII

DE L'ALLAITEMENT PAR UNE FEMELLE D'ANIMAL

L'allaitement par les femelles d'animaux sert, pour ainsi dire, de transition entre l'allaitement par les nourrices et l'allaitement artificiel. Très-usité dans quelques pays, il est rarement employé à Paris et dans la plus grande partie des départements. Il n'est guère conseillé chez nous que lorsque l'enfant, sevré déjà depuis longtemps, devient tout à coup malade et a besoin d'une alimentation exclusivement composée de lait, et dans certaines circonstances spéciales où il est nécessaire d'administrer à l'enfant un lait médicamenteux. En faisant avaler en effet aux animaux divers remèdes, tels que le mercure, l'iode et le fer, on imprime à leur lait la plupart des propriétés de ces substances. On serait dès lors blâmable de faire subir, dans ce but, à une nourrice saine un traitement qui pourrait très-bien ne pas être innocent pour elle.

Les femelles mammifères dont on fait usage sont les chèvres, les brebis, les ânesses, les vaches; mais c'est la chèvre que l'on emploie le plus souvent. La grosseur et la forme de ses trayons, que la bouche de l'enfant peut saisir parfaitement, l'abondance et les qualités de son lait, la douceur de cet animal, la facilité avec laquelle on la dresse à présenter sa mamelle à l'enfant, l'attachement qu'elle est susceptible de contracter pour lui, motivent assez cette préférence. On choisit parmi les espèces qui n'ont point de cornes, qui ont les poils longs, touffus et blancs, parce qu'elles ont l'odeur hircine moins prononcée. On doit préférer une chèvre qui a été nourrice plusieurs fois, qui est jeune et qui a mis bas récemment.

Ce mode d'allaitement, dit Desormeaux, nécessite dans le commencement beaucoup de soin et d'attention pour présenter la mamelle au nouveau-né. La pétulance et l'impatience de l'animal exposeraient, en effet, à de nombreux accidents; mais au bout d'un certain temps la chèvre vient d'elle-même offrir sa mamelle à l'enfant. Celui-ci doit être couché dans un berceau peu élevé et posé sur le sol.

Lorsqu'on veut donner au lait des animaux des propriétés médicamenteuses, on leur fait absorber à l'intérieur, ou par la peau, les principes actifs de ces médicaments. Ainsi, on fait sur la peau des chèvres des frictions avec l'onguent mercuriel, pour donner au lait des propriétés antisyphilitiques.

ARTICLE VIII

DE L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL

Je ne dirai que très-peu de chose de l'allaitement artificiel, car, de l'aveu de tous, c'est le plus mauvais de tous les modes proposés pour nourrir un enfant. Dans les grandes villes, où il est difficile de se procurer un bon lait et où la mauvaise santé des vaches rend à peu près inutiles toutes les précautions prises à cet effet, la plupart des malheureux enfants qu'on soumet à ce régime succombent avant la fin de la première année. A la campagne, il faut le dire, l'allaitement artificiel est loin d'offrir des chances aussi défavorables. Là, en effet, il est possible d'être à peu près sûr de la santé de l'animal, de la nourriture qu'il prend et des bonnes qualités de son lait. D'ailleurs, les excellentes conditions atmosphériques au milieu desquelles se trouve l'enfant compensent, jusqu'à un certain point, ce qu'il y a d'imparfait dans son alimentation. Bien que le lait de femme soit toujours préférable à tout autre, l'allaitement artificiel, que je proscris sans restriction dans les grandes villes, est donc tolérable à la campagne, à la condition cependant qu'il sera dirigé avec intelligence.

Le lait de vache est celui qu'on emploie le plus généralement, mais son administration nécessite quelques précautions. Comme il est trop riche pour un enfant qui vient de naître, il faut en atténuer les qualités nutritives en le coupant avec de l'eau pure, une décoction d'orge, de mie de pain, de gruau, ou de riz légèrement sucrée. L'eau pure me paraît préférable dans la plupart des cas. La proportion du mélange doit nécessairement varier suivant l'âge et les forces digestives de l'enfant. Pendant la première semaine, le lait de vache ordinaire doit être coupé avec les trois quarts d'eau, pendant les premiers mois avec moitié; puis, à moins que les digestions ne soient difficiles, avec un quart seulement jusqu'au sixième mois, époque à laquelle on peut le donner pur.

Desormeaux conseille, chez les enfants faibles, de couper le lait de vache avec de l'eau de poulet ou un liquide chargé de substances animales. J'en ai vu, dit-il, dont l'estomac s'accommodait beaucoup mieux de légères décoctions de viandes que de lait, et une foule de faits pratiques m'ont démontré que les substances ingérées irritent bien moins par leur nature azotée que par leur résistance à la digestion. Ce régime qui, passé le sixième mois, me paraît convenable, ne doit être administré qu'avec beaucoup de réserve pendant les premiers mois.

Il est bon de sucrer légèrement les boissons des enfants. Bien que le sucre n'ait pas les propriétés échauffantes que lui prêtent les bonnes femmes, il faut

en user avec modération, car il ne se digère pas toujours facilement. J'ai vu, dit Desormeaux, des enfants faibles qui rendaient, sans leur avoir fait subir aucune élaboration, l'eau sucrée et les solutions amylacées et gommeuses qu'on leur donnait à boire.

Les boissons doivent être un peu plus que tièdes. Quand le lait sera employé sans mélange, on lui donnera au bain-marie la température qu'il a eue en sortant des mamelles; si au contraire il doit être coupé, le liquide qu'on y mêlera sera chauffé seul. Dans aucun cas le lait n'aura bouilli, car l'ébullition le prive d'une partie de son arome, et de l'air qui en facilite la digestion.

Le mélange du lait avec une des substances indiquées plus haut fermente et s'altère avec la plus grande facilité, surtout en été, ou en hiver dans les appartements chauds. Il faut donc ne le préparer qu'au moment de le donner à l'enfant.

Nous avons dit qu'à la suite de l'allaitement mixte, l'enfant, dont l'intestin est depuis longtemps familiarisé avec une nourriture plus substantielle que le lait de la mère, pouvait prendre un peu plus tôt des bouillies et des aliments solides. Il en est de même après l'allaitement artificiel. Nous n'avons pas à revenir sur les précautions indiquées à l'article *Sevrage*.

On a beaucoup varié les instruments dont on se sert pour faire boire les enfants. La cuiller et la timbale, à l'aide desquelles on leur verse le lait dans la bouche, exposent à quelques inconvénients, et, à moins qu'ils ne soient dans l'impossibilité d'exercer aucun effort de succion, je leur préfère le biberon. Celui-ci se rapproche davantage des conditions de l'allaitement naturel. Il en est un qu'on peut facilement se procurer partout, et qui par cela même mérite d'être mentionné. Il consiste en une fiole de la contenance de 120 grammes, ou une de ces petites bouteilles aplaties dont les marchands de vin se servent pour porter leurs échantillons; on introduit dans le goulot une éponge taillée exprès et qui le dépasse de 2 à 3 centimètres, et l'on coiffe le tout d'un morceau de mousseline que l'on fixe au moyen d'un fil. Le fil doit en outre servir à serrer modérément l'éponge à sa sortie du goulot de la bouteille pour ralentir l'écoulement du liquide. On doit avoir soin de tenir constamment l'éponge, l'étoffe et le fil dans de l'eau fraîche et propre, et, avant de s'en servir, il faut y faire passer et en exprimer un peu de lait pour chasser l'eau froide, et la remplacer par un lait tiède.

Cependant ce biberon présente, malgré toutes les précautions, quelques petits inconvénients auxquels un assez grand nombre d'industriels ont cherché à remédier. Le biberon de M. Charrière me paraît devoir être recommandé d'une manière toute spéciale.

Je ne saurais trop, en finissant ce chapitre, recommander aux médecins un petit ouvrage du docteur Donné, qui, sous le titre modeste de *Conseils aux mères*, leur donnera une foule de renseignements utiles sur l'éducation des enfants.